

LIVRET N°4

INDICATEURS DE SUIVI

PLUI DU SECTEUR BIÈVRE ISÈRE



SOMMAIRE

1. INDICATEURS DE SUIVI	1
1. PRÉAMBULE	1
2. MODALITÉS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLU ⁱ	2
3. INDICATEURS RETENUS.....	2

1. INDICATEURS DE SUIVI

Cette partie présente les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du PLUi.

1. Préambule

Le code de l'urbanisme (R 151-4) stipule que « Le rapport de présentation identifie les indicateurs nécessaires à l'analyse des résultats de l'application du plan mentionnée à l'article L. 153-27 ». Ce dernier indique que « **Neuf ans au plus après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme**, ou la dernière délibération portant révision complète de ce plan, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale [...] procède à **une analyse des résultats de l'application du plan, au regard des objectifs visés à l'article L. 101-2** ».

Pour rappel, les **principes fondamentaux du droit de l'urbanisme** de l'article L. 101-2 sont les suivants :

1° L'équilibre entre :

- a) Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- b) Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
- c) Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
- d) La sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- e) Les besoins en matière de mobilité ;

2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile ;

4° La sécurité et la salubrité publiques ;

5° La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ;

6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;

7° La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables.

Et dans le cas d'un PLUi soumis à évaluation environnementale (article R. 151-3), comme c'est le cas pour Bièvre Isère, le rapport de présentation « **définit les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du plan mentionnée à l'article L. 153-27 [...]. Ils doivent permettre notamment de suivre les effets du plan sur l'environnement** afin d'identifier, le cas échéant, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées ».

Enfin, l'analyse des effets obtenus et des résultats attendus de la mise en œuvre du projet de territoire du PLUi de Bièvre Isère doit se faire à travers les enjeux portés par les grandes orientations du PADD. Les objets du suivi sont de permettre d'analyser, d'une part, les différentes évolutions observées sur le territoire afin de connaître la part du PLUi dans ces évolutions, et d'autre part, de savoir si les objectifs du PLUi ont été atteints.

Globalement, la finalité est **d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PLUi**, afin de faire vivre et évoluer ce dernier en fonction des besoins constatés ; de vérifier la cohérence du projet, l'efficacité, les impacts (positifs ou négatifs) ; afin d'être en mesure d'adapter le PLUi et de faire face aux éventuelles incidences imprévues.

2. Modalités de suivi de la mise en œuvre du PLUi

Ces modalités sont liées à la gouvernance mise en place pour mettre en œuvre et faire évoluer le PLUi, qui restent, à ce jour, à préciser. Néanmoins, l'intercommunalité pourra s'appuyer à la fois sur :

- Ses instances, qui permettront de vérifier que les objectifs issus des grandes orientations du PADD sont mis en œuvre et atteints :
 - Le débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme (conformément à l'article L.5211-62 du code général des collectivités territoriales) ;
 - Les instances de gouvernance liées à l'urbanisme et aux politiques thématiques : commissions, assemblée des maires et conseil communautaire.
- Sa politique d'accompagnement de la mise en œuvre de l'évolution future du document (modifications, révisions, déclarations de projets...).

Un TO sera produit après l'approbation du PLUi et pourra mobiliser les données se rapprochant le plus du lancement de la mise en œuvre du PLUi.

3. Indicateurs retenus

Afin d'évaluer la mise en œuvre du PLUi, il est proposé, ci-dessous, un tableau regroupant les principales orientations du PADD auxquelles sont associés :

- Des critères pour vérifier si les ambitions du PADD produisent les effets attendus sur le territoire. Ces critères peuvent se traduire par une formulation interrogative, associée à l'orientation à travers des questions évaluatives. Plusieurs critères peuvent être nécessaires pour évaluer les grandes ambitions fixées. Pour rappel, ces grandes ambitions répondent aux principes fondamentaux de l'urbanisme (article L. 101-2) ;
- Des indicateurs, liés à chacun de ces critères, pour mesurer les résultats de l'application du PLUi et pour suivre les dynamiques à l'œuvre sur le territoire (pouvant éclairer sur les résultats de l'application du PLUi). Les indicateurs ont pour mission renseigner, caractériser les dynamiques en cours. Ils sont choisis pour être adaptés et mobilisables facilement par rapport aux grands objectifs. Les sources des données permettant de calculer les indicateurs / répondre aux questions évaluatives posées sont citées. Ces indicateurs de suivi seront remplis a minima à l'échelle du PLUi, et lorsque cela le nécessite, à l'échelle communale (le tableau, ci-après, indique d'ailleurs lorsque les échelles sont plus précises que celle du PLUi). Lorsque d'autres échelles sont nécessaires, elles sont spécifiées dans le tableau. Ces indicateurs pourront faire l'objet de comparaison avec le Département de l'Isère, la GREG, les EPCI voisins.

Les choix de ces critères et indicateurs de suivi du PLUi sont également établis en cohérence avec le travail réalisé dans le cadre du suivi du SCoT de la Grande région de Grenoble.

Ils sont présentés dans le tableau ci-après.

ORIENTATIONS DU PADD	CRITÈRES	INDICATEURS
Partager une vision du développement		
Fixer l'ambition et Projeter le développement	Comment évolue l'organisation territoriale multipolaire ? Répond-elle aux choix de développement faits ? <i>[carte des choix de développement du PADD]</i>	Évolution du nombre d'habitants et d'emplois >> Source INSEE
S'appuyer sur les atouts du territoire pour conforter l'attractivité		
Consolider l'attractivité économique et le rayonnement du territoire		
Favoriser un modèle économique basé sur les atouts du territoire	Comment évoluent les différents secteurs d'activité ?	Évolution du nombre d'emplois salariés privés et répartition par secteur d'activité >> Source Acoiss
Conforter une structuration économique du territoire performante pour la compétitivité et la répartition équilibrée des emplois	Comment évoluent la structuration du développement économique ? <i>[carte de principe du PADD]</i>	Évolution du nombre d'emplois >> échelle : dans les secteurs prioritaires de développement, dans les pôles d'emplois d'emploi structurants et dans les pôles d'emploi locaux >> Source : INSEE, SIRENE
	Comment évolue la répartition entre les emplois dans les zones d'activité et dans le tissu urbain mixte ?	Répartition des emplois selon leur type de localisation >> Source : INSEE, SIRENE
	Comment évolue l'occupation du foncier économique ?	Évolution du foncier économique disponible >> Source : actualisation de l'atlas foncier économique
	Comment évolue l'optimisation du foncier économique des zones d'activité ?	Évolution de la densité >> Source : analyse à produire pour le T0 + réactualisation
	Comment évolue la reconversion : valorisation des friches économiques ?	Évolution des vocations des friches >> Source : analyse à produire pour le T0 + réactualisation
	Comment évolue la typologie d'activités présente dans les zones d'activités ? Comment évolue la vocation dominante des zones d'activités ?	Évolution du type d'activités présentes dans les zones d'activités >> Sources : annuaire des entreprises de l'EPCI (ou analyse à produire pour le T0 + réactualisation) croisé avec le règlement
	Quel bilan tirer de l'évolution du nombre de logements dans les zones d'activités ?	Nombre de logements dans les zones d'activités >> Source : MAJIC / EPCI ?

ORIENTATIONS DU PADD	CRITÈRES	INDICATEURS
Maintenir et soutenir la dynamique agricole et sylvicole		
Protéger le foncier agricole	Comment évolue la protection du foncier agricole ?	- Évolution de la surface des espaces agricoles Ou taux de mutation des espaces agricoles >> Source : SPOT Thema - Évolution du nombre de PC accordés en zone A >> Source PC (avec analyse à produire pour le T0 + réactualisation)
	Les bâtiments agricoles se construisent-ils dans les espaces agricoles prioritaires (Carte de principe du PADD)	Évolution des nouveaux bâtiments agricoles dans les espaces agricoles prioritaires >> Source : PC (avec analyse à produire pour le T0 + réactualisation)
	Quelles est la dynamique concernant les changements de destination des bâtiments agricoles ?	Évolution des changements de destination des bâtiments agricoles >> Source : PC (avec analyse à produire pour le T0 à partir de la base de données PLUi)
Assurer aux exploitations des conditions favorables pour un développement continu dans le temps	Comment évolue la dynamique agricole ?	- Évolution de la SAU - Évolution des d'exploitations agricoles (type, nombre, âge des exploitants) >> Sources : RGA + compléments Chambre d'agriculture
	Comment évoluent les filières agricoles ?	Évolution des systèmes de production / filières agricoles >> Source : Chambre d'agriculture
	Comment se développent les activités complémentaires à la production agricole ?	Évolution du développement des activités complémentaires à la production agricole : agro-tourisme, méthanisation... >> Source : EPCI
	Comment évolue l'enrêsinement ?	Évolution de l'enrêsinement : taux de mutation >> Source : SPOT Thema
Préserver la qualité du cadre de vie		
Préserver les spécificités patrimoniales et l'identité rurale	Comment évolue la préservation du patrimoine bâti ?	Niveau de maintien du patrimoine exceptionnel et remarquable >> Source : actualisation de l'inventaire du PLUi
	Comment évolue la préservation du patrimoine naturel ?	Évolution du maintien du patrimoine naturel exceptionnel et remarquable >> Source : actualisation de l'inventaire du PLUi + SPOT Thema
	Comment évolue la protection des vues ?	Évolution de la protection des vues exceptionnelles et remarquables >> Source : actualisation de l'inventaire du PLUi

Indicateurs de suivi

ORIENTATIONS DU PADD	CRITÈRES	INDICATEURS
Concilier les usages sur les espaces naturels, agricoles et forestiers	Comment évolue la protection des réservoirs de biodiversité et des réservoirs de biodiversité complémentaires ? (Carte de la Trame verte et bleue du PADD)	- Évolution de la surface des RB ou RBC - Évolution des surfaces artificialisées dans les réservoirs de biodiversité ou RBC <i>>> Source : croisement entre ces RB et RBC et SPOT Thema + analyse qualitative</i>
	Comment évolue la préservation des corridors écologiques ? (Carte de la Trame verte et bleue du PADD)	Évolution des surfaces artificialisées dans les espaces participants aux corridors ? <i>>> Source : croisement entre ces espaces de corridors et SPOT Thema + analyse qualitative</i>
	Quelle évolution de la pression sur la TVB liée aux infrastructures ?	Suivi du niveau de pression sur les RB, RBC, corridors écologique et la trame bleue par les infrastructures - <i>>> Source : croisement entre ces RB et RBC et les projets d'infrastructures</i>
Développer l'attractivité touristique et de loisirs en capitalisant sur la qualité du cadre de vie	Comment évolue l'attractivité touristique du territoire ?	- Évolution de l'hébergement touristique <i>>> Source : INSEE, Offices du tourisme</i> - Évolution du nombre de pôles touristiques, des projets touristiques <i>>> Source : Offices du tourisme</i> - Évolution des activités culturelles, sportives, de loisirs <i>>> Source : actualisation de l'inventaire PLUi</i>

Construire des choix au service d'un développement cohérent et équilibré

Organiser le développement résidentiel de manière équilibrée et adaptée aux spécificités locales...

Accompagner une croissance progressive et maîtrisée du territoire en tenant compte des spécificités locales	Comment évolue la répartition du développement résidentiel entre les polarités de développement projeté ? (cf. carte des choix de développement du PADD)	Évolution de la production Moyenne de logements par polarités <i>>> Source : INSEE</i>
	Comment évolue l'attractivité du territoire pour les familles ?	- Évolution du nombre, de la taille et du type de ménages (d'une personne, couple sans enfant, couple avec enfant, monoparental, autre) <i>>> Source : INSEE</i> - Évolution du type de logements et part du type de logements neufs réalisés : collectifs, individuels + comparaison avec les objectifs du PLU et du PLH <i>>> Sources : Sitadel + analyse PC + MAJIC</i>
	Comment est accompagné le vieillissement de la population ?	- Évolution des classes d'âge <i>>> Sources : INSEE</i> - Évolution des politiques menées auprès des plus âgés : équipements, aide à domicile... <i>>> Source : EPCI notamment</i>

ORIENTATIONS DU PADD	CRITÈRES	INDICATEURS
S'inscrire dans un développement résidentiel respectueux du cadre de vie et du patrimoine, moins consommateur d'espace Et Diversifier l'offre en logement afin de permettre à l'ensemble des ménages d'effectuer un parcours résidentiel complet au sein du territoire	Le développement résidentiel vient-il conforter les centre-bourgs ou leur continuité immédiate ?	Évolution du développement résidentiel >> Source : croisement Majic/ Espaces préférentiels du SCoT et espaces de développement prioritaire du PLUi
	Le développement résidentiel permet-il une diversification des formes urbaines ?	Évolution du type de logements et part du type de logements neufs réalisés : collectifs, individuels : >> Source : cf. plus-haut
	Le développement résidentiel permet-il l'accueil de ménages à revenu modeste ?	Évolution du type de logements et part du type de logements neufs réalisés : part de petits logements, des logements adaptés, de logements adaptés aux capacités financières de ménages à faible ressource. >> Source : Sitadel + analyse PC + observatoire du PLH
	Quelle évolution du parc de logement en locatif sociaux ?	- Évolution du nombre de logement et de la typologie des logements sociaux. >> Source : Sitadel + analyse PC + observatoire du PLH - Évolution de la part des ménages éligibles au logements social de leur statut d'occupation de logements >> Source : Filocom
	Quel est l'évolution de la réhabilitation du parc de logements ?	- Suivi des opérations de réhabilitation, notamment des logements locatifs sociaux (nombre de résidences ayant bénéficié de travaux d'amélioration) >> Source : observatoire du PLH - Suivi des opérations privées (nombre des projets aidés et menés) >> Source : observatoire du PLH
	Quel est le niveau de mise en œuvre des OAP	Suivi de la mise en œuvre des OAP >> Source : croisement entre les bases de données OAP du PLUi et PC accordés + analyses qualitatives
	Quels sont les impacts des divisions parcellaires ?	Suivi et analyse des divisions parcellaires >> Source : analyse des autorisations de droits du sol instruites (pas exhaustif)
	Quelle est l'évolution de l'offre de places de stationnement lié au parc résidentiel ?	Suivi des places de stationnement >> Source : réactualisation de l'inventaire réalisé dans le cadre du PLUi

Indicateurs de suivi

ORIENTATIONS DU PADD	CRITÈRES	INDICATEURS
	Quelle est l'évolution de la qualité des logements, notamment en termes de réduction de la consommation d'énergie ?	Nombre de systèmes de chauffage renouvelés dans le cadre de la Prime air bois >> Source : observatoire du PLH et futur PCAET

Confirmer le rôle du commerce comme facteur d'attractivité, de développement économique et de service pour le territoire...

Appuyer la stratégie de développement commercial du territoire	Quelle est la dynamique commerciale : implantations et fermetures ?	Dynamique commerciale >> Source LSA et DGCCRF
	Quel est l'équilibre entre grandes surfaces commerciales et commerces traditionnels ?	Évolution de l'offre commerciale en GMS >> Source LSA et DGCCRF
	Quelle est la cohérence entre le rythme de croissance de l'offre commerciale et la progression démographique ?	Comparaison entre les évolutions de l'offre commerciale en GMS et la croissance démographique >> Source LSA et DGCCRF / INSEE
	Comment évolue la répartition entre les offres alimentaires et non alimentaires ?	Évolution des offres alimentaires et non alimentaires >> Source LSA et DGCCRF.
	Quelles est la dynamique commerciale : implantations et fermetures	Dynamique commerciale >> Source LSA et DGCCRF
Conforter l'armature commerciale actuelle du territoire autour d'un fonctionnement multipolaire	Comment évolue la structuration de l'armature commerciale ? [Carte de l'armature commerciale du PADD]	Analyse de l'évolution relative des rôles des pôles de l'armature commerciale >> Source : LSA, SIRENE (établissements commerciaux, BPE
	Où sont localisées les nouvelles implantations commerciales ?	- Nouvelles implantations commerciales en espace urbain mixte - Nouvelles implantations commerciales en zone d'activité >> Source : LSA, INSEE, SIRENE >> Source : LSA
Agir sur le maintien des linéaires commerciaux et sur la vitalité des centres-villes et centres-villages marchands	Quelle est l'évolution de l'attractivité des commerce de centre-bourgs ?	Suivi des linéaires commerciaux et des opérations FISAC et centre-bourg >> Source : relevé des linéaires à produire pour un T0 et réactualisation à prévoir

Faciliter la mobilité des habitants...

Développer des alternatives à la voiture individuelle	Quelle est l'évolution de l'organisation du rabattement vers les TC et autres alternatives à la voiture solo ?	- Évolution du nombre de points d'arrêts et du nombre de lignes de transports en commun <i>>> Source : Observatoire des déplacements</i> - Évolution du nombre de places de parkings de co-voiturage, points d'arrêt d'auto-stop-organisé et nombre de véhicules d'autopartage... <i>>> Source : EPCI + Observatoire des déplacements</i>
Anticiper sur le besoin de développement de parking public notamment en centre-bourg	Quelle sont les évolutions des capacités de stationnement ouvertes au public ?	Nombre de places <i>>> Source : réactualisation de l'inventaire réalisé dans le cadre du PLUi</i>
Développer un socle satisfaisant d'équipements, de services...		Évolution du nombre d'équipements par type... <i>>> Source : réactualisation de l'inventaire fait dans le cadre du PLUi</i>
Inscrire pleinement le territoire dans l'ère numérique et garantir le niveau suffisant en matière de réseaux d'énergie...	Quelle est l'évolution du déploiement et de l'accès au haut débit et aux technologies numériques ?	Carte et typologie des réseaux numériques <i>>> Source Conseil départemental</i>

... En prenant en compte et valorisant les enjeux environnementaux >> Reprise de certains indicateurs proposés par SETIS et ajouts de certains

Préserver la quantité et la qualité de l'eau potable distribuée	Quelle est la qualité de l'eau potable distribuée ?	Évolution des résultats du suivi qualitatif de l'eau (paramètre bactériologique et physico-chimique) <i>>> Source : ARS, suivi annuel</i>
	Le développement se fait-il en adéquation avec la ressource en eau potable ?	Évolution du ratio entre besoins et ressources (débits prélevés/débits distribués) <i>>> Source : RPQS, suivi annuel par le service dédié</i>
S'assurer que le développement s'appuie sur des capacités d'assainissement adaptées à la préservation des ressources	Le développement se fait-il en adéquation avec les capacités d'assainissement, pour assurer la qualité des milieux récepteurs ?	- Évolution des quantités d'effluents bruts (entrée de STEP) - Évolution des quantités d'effluents traités (sortie de STEP) - Évolution de la qualité des effluents bruts - Évolution de la qualité des effluents traités <i>>> Source : suivi annuel par les gestionnaires de STEP</i>

Indicateurs de suivi

	Le développement de l'urbanisation des fait-il préférentiellement dans les zones desservies par un réseau d'assainissement collectif ?	Évolution de la part des PC accordés en zone desservie par le réseau d'assainissement collectif >> Source : suivi annuel des PC
Prévenir les risques naturels et technologiques	Le développement se fait-il préférentiellement en dehors des zones identifiées de risque moyen et fort ?	- Part des PC accordés en zone de risque moyen ou fort ? >> Source : PC - Focus sur les ERP et établissements sensibles ?
Prévenir les nuisances	Comment évolue la qualité de l'air sur le territoire ?	Évolution de la concentration (moyenne annuelle et/ou jours de dépassement des seuils réglementaires) des principaux polluants surveillés (sous réserve de partenariat avec Atmo AuRA : dans cadre PCAET ?) Évolution du nombre d'habitants exposés à des dépassements de la valeur limite réglementaire des principaux polluants surveillés
Gérer durablement les déchets	Comment évolue la production de déchets sur le territoire ? Comment évolue leur valorisation ?	- Évolution des tonnages collectés - Évolution de la part valorisée >> Sources : RPQS : suivi par le service dédié
... Et en modérant la consommation d'espace		
	Quelle évolution de la consommation des espaces agricoles naturels et forestier ?	Évolution de la consommation d'espaces : mise à jour du chapitre dédié du présent rapport de présentation >> Source : SPOT Thema
	Quelle consommation d'espace en dehors de la tâche urbaine ?	- Surface consommée globale, par typologie de constructions à usage de logements (collectifs, individuels) et d'activités. - Nombre de logements réalisés en dehors de la tâche urbaine. >> Sources : carte de la tâche urbaine / Dispositif de suivi du développement de l'habitat prévu par le futur PLH.
	Quelle consommation d'espace dans la tâche urbaine ?	- Surface consommée globale, par typologie de constructions à usage de logements (collectifs, individuels) et d'activités. - Nombre de logements réalisés dans la tâche urbaine. >> Sources : carte de la tâche urbaine / Dispositif de suivi du développement de l'habitat prévu par le futur PLH.

	Quelle évolution de la densification des constructions à usage de logements ?	Densité moyenne des constructions neuve à usage de logement (rapport surface consommée/nombre de logements réalisés), densité par typologie (collectifs, individuels) >> Sources Majic et Sitadel comparaison avec les objectifs du PLUi.
	Comment évolue l'optimisation du foncier économique des zones d'activité ? / nombre d'emploi par hectares ?	Nombre d'emploi par hectares >> Source : EPCI



Maîtrise d'ouvrage

Bièvreisère
communauté

Maîtrise d'œuvre

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE